

Titre : JOURNAL des MARCHES et OPÉRATIONS du PARC D'ARTILLERIE DIVISIONNAIRE n° 1 1939-1940	Référence : ANCESTRAMIL Artillerie 1939-1945
Auteur :	Origine : S.H.D.
Référence : 34N744 Dossier 1	Transcripteur : Paul CHAGNOUX Date : 2008

JOURNAL des MARCHES et OPÉRATIONS du PARC D'ARTILLERIE DIVISIONNAIRE n° 1

1^e Compagnie d'ouvriers d'artillerie 201^e Section Munitions Auto 401^e Section Munitions Auto

pendant la campagne 1939 – 1940
du 30 août 1939 au 31 juillet 1940

- : - : - : -

du 27 au
30 août 1939

- Le Parc d'artillerie divisionnaire n°1 comprenant :
 - 1°) la Compagnie d'ouvriers n°1 et l'E.M. du Parc ;
 - 2°) la Section auto de munitions de division n° 201 ;
 - 3°) la Section auto de munitions de division n° 401 ;

a été constituée en formation régulière le 30 août 1939 à 0 heure.

Les opérations relatives à la formation des unités de Parc, préparées dès la période de tension politique, se sont déroulées du 26 août dans la soirée au mercredi 30 août dans la matinée.

Les unités étaient cantonnées à Brévières (Pas-de-Calais).

Après sa formation, le P.A.D. avaient les effectifs détaillés ci-après

État nominatif des Officiers

---0---

Noms et prénoms	Grade	A ou R	Fonctions	Unité
BLANC, Marius	Chef d'Esc.	A	Cdt le P.A.D.	E.M.
WACOGNE, Ludovic	Médec.Lt.	R	Médecin Chef	E.M.
MONAQUE, James	Capitaine	R	Off. Mécanicien auto	E.M.
MASSON, Charles	"	R	Adjt et Cdt la Cie n°1	E.M.
LIBERT, René	Lieutenant	R	Cdt l'E.R.D.	E.M.
LUCAS, Jean	"	R	Off. d'app. et des détails	E.M.
BEDHOME, René	"	R	Officier munitionnaire	Cie n°1

Carton 34N744 – Dossier 1
numérisation P. Chagnoux – 2008

Paul CHAGNOUX
2008

Noms et prénoms	Grade	A ou R	Fonctions	Unité
HÉRITIER , Marc	Capitaine	A	Cdt l'unité	S.A.M. 201
DELVALLEZ	Lieutenant	A	Cdt un échelon	S.A.M. 201
JONTE , Jacques	"	R	"	S.A.M. 201
LEGRIS , André	Capitaine	R	Cdt l'unité	S.A.M. 401
MULLIEZ , Clotaire	Lieutenant	R	Cdt un échelon	S.A.M. 401
VANOUTRIVE , Louis	S/Lieut.	R	"	S.A.M. 401

L'ordre de mouvement initial par voie de terre.

Transport de la couverture, prescrivait à l'élément de se transporter le jour XT.2 : 30 août de son cantonnement de mobilisation dans la zone de concentration de la 1^e division, grande unité de rattachement.

30 août 1939 - Le mouvement s'est effectué le 30 août ; départ de Brebières à 12 heures ; arrivée dans la zone de concentration à 14 h. 38.
Cantonnements effectués à partir du 30 août 1939.

E.M. et Cie d'ouvriers n°1 – Somain – P.C.

S.A.M. 201 (Abscon
(
S.A.M. 401 (

31 août 1939 - Même cantonnement.

1^{er} sept. 1939 - Même cantonnement.

Le 1^{er} septembre, par ordre du Colonel commandant l'A.D/1, le Capitaine **HÉRITIER**, commandant la S.A.M. 201 passe au commandement de la Cie d'ouvriers n°1 en remplacement du Capitaine **MASSON** affecté à la S.A.M. 201.

2 sept. 1939 - Le 2 septembre, l'atelier automobile divisionnaire et l'Équipe de réparation divisionnaire quittent le cantonnement de Somain pour s'implanter à Denain, École pratique, en vue d'entreprendre les réparations des véhicules de la division (1^{er} degré).

3 sept. 1939 - Même cantonnement.

4 sept. 1939 - Même cantonnement.
Exercice d'alerte après-midi.

5 sept. 1939 - Même cantonnement.

Même cantonnement.

Carton 34N744 – Dossier 1
numérisation P. Chagnoux – 2008

Paul CHAGNOUX
2008

- 6 sept. 1939** - A 8 h.45 alerte par sirène.
A 9 h.35 fin de l'alerte.
- 7 sept. 1939** - Même cantonnement.
- 8 sept. 1939** - Même cantonnement.
- 9 sept. 1939** - Même cantonnement.
- 10 sept. 1939** - Même cantonnement.
Déplacement de la D.I. dans la nuit du **10 au 11**.
Suivant ordre général d'opérations n°9 du **9/9/1939** pour gagner la zone provisoire de stationnement dans la région sud-est de Cambrai.
En fin de mouvement le P.A.D. 1 stationne comme suit :
E.M. et Cie d'ouvriers n°1 – P.C. Séranvillers.
S.A.M. n° 201 et 401 - Siergnies.
- 11 sept. 1939** - Même cantonnement.
- 12 sept. 1939** - Même cantonnement.
- 13 sept. 1939** - Même cantonnement.
- 14 sept. 1939** - Même cantonnement.
Le P.A.D. effectue un mouvement d'échange de véhicules avec le 15^e R.A.D. et le 215^e R.A.D.
(Voir ordre de mouvement ci-joint).
- 15 sept. 1939** - Déplacement de la D.I. de jour, suivant ordre général d'opérations n° 3 du **13 septembre 1939** et n° 4 du **15/9/39**, pour gagner en deux étapes une zone provisoire de stationnement dans la région de Vitry-le-François.
Le P.A.D. quitte Séranvillers et va cantonner au sud de La Fère.
E.M. et Cie d'ouvriers n°1 à Fressancourt – P.C.
S.A.M. 201 et 401 à Versigny.
- 16 sept. 1939** - Le P.A.D. quitte les cantonnements de la première étape pour se porter dans la zone provisoire de stationnement de la D.I. (P.C. à **Vitry-le-François**).
En fin de mouvement le P.A.D. 1 cantonne à :
E.M. et Cie d'ouvriers n°1 à Jussecourt-Minecourt (P.C.)
S.A.M. 201 et 401 à Sogny-en l'Angle.
- 17 sept. 1939** - Même cantonnement.
- 18 sept. au 30 sept. 1939** - Même cantonnement.
Les S.A.M. n° 201 et 401 cantonnées à Sogny-l'Angle se transportent dans une nouvelle zone de stationnement et cantonnent

Carton 34N744 – Dossier 1
numérisation P. Chagnoux – 2008

Paul CHAGNOUX
2008

le S.A.M. 201 à Mignicourt.
le S.A.M. 401 à Etrepuy.

1^{er} octobre 1939 - Même cantonnement.

2 octobre 1939 - Déplacement de la D.I. de jour, suivant ordre général d'opérations n°6 du **1^{er} octobre 1939** pour se rendre dans la région de Sézanne.
Le P.A.D. quitte Jussecourt, Minecourt, Bignicourt et Etrepuy le **2 octobre** à 10 h. et va cantonner à l'ouest de Sézanne et au sud d'Esternay.
E.M. et Cie d'ouvriers (Sces Gx) Châtillon-s/Morin
Sec Atelier auto et E.R.D. - faubourg sur d'Esternay à Retourneloup.
S.A.M. 201 – à La Forestière
S.A.M. 401 – à Les Essarts-le-Vicomte
Cantonement très médiocre et peu accueillant.

3 octobre 1939 - Même cantonnement.

4 octobre 1939 - La Cie n°1 se regroupe en entier à Esternay, faubourg de Retourneloup et la fraction détachée quitte Châtillon.

5 octobre 1939 - Même cantonnement.

6 octobre 1939 - Même cantonnement.

7 octobre 1939 - Le S.A.M. 201, sur l'ordre verbal du Général commandant la 1^{re} D.I.M. quitte le cantonnement de La Forestière et va cantonner à Bouchy-le-Repos.

8 octobre 1939 - A partir de ce jour le stationnement du P.A.D. 1 est le suivant :
E.M. et Cie d'ouvriers n°1 à Retourneloup (P.C.), faubourg d'Esternay
S.A.M. 201 – Bouchy-le-Repos
S.A.M. 401 – Les Essarts-le-Vicomte.

9 octobre 1939 - Même cantonnement.

au
17 octobre 1939

18 octobre 1939 - En exécution de la Note du G.Q.G. n° 598 1/FT du 1^{er} octobre 1939, le P.A.D. 1 est réorganisé. Les deux sections de munitions d'artillerie de division sont remplacées par une seule section de type C.A. qui portera le numéro 201.
Les mouvements de personnel et de matériel ont été effectués conformément à la notification de la 1^{re} D.I. n° 813/48 du 14/10/39 et aux prescriptions de la note de l'A.D/1 y faisant suite du 15 octobre 1939.
La nouvelle section de munitions est mise sur pied et comporte l'effectif ci-après

Officiers : 3 - ceux de la S.A.M. 401.

Carton 34N744 – Dossier 1
numérisation P. Chagnoux – 2008

Paul CHAGNOUX
2008

S/Officiers : 13)
Brigadiers : 12)
Servants : 25) au total : 112
Chauffeurs : 62)

Les véhicules le composant désignés matriculairement par la 1^{re} division sont :

Touristes : 3
Motocyclettes: 2 dont 1 side-car
Camionnettes : 2
Camions : 24

Cette nouvelle section a un tonnage technique de 124 tonnes de munitions comprenant :

75 ... 40 T.)
105 ... 5 T,6)
155 ... 25 T.) 120 T,6
Infanterie ... 30 T.)
Mines anti-chars 20 T.)

L'excédent des munitions d'artillerie a été versé comme suit :

Les obus de 75 au Parc annexe de Mourmelon
Les obus de 105 C au 215^e R.A.D.

L'excédent du personnel et du matériel a reçu les destinations figurant sur les notes susvisées, jointes au journal de marche.

A compter de ce jour, le P.A.D. 1, qui conserve les mêmes cantonnements, ne comporte plus que deux unités.

19 octobre - Même cantonnement.

20 octobre au
31 octobre - Même cantonnement.

1^{er} novembre au
4 nov. inclus - Même cantonnement.

5 novembre - Le P.A.D. quitte la zone de cantonnement d'Esternay le **5 novembre** à 10 heures et va cantonner à Chevincourt, 12 kms au nord de Compiègne.
Tout le P.A.D. est cantonné dans ce village.

6 nov. au
26 nov. inclus - Même cantonnement.

Carton 34N744 – Dossier 1
numérisation P. Chagnoux – 2008

Paul CHAGNOUX
2008

- 20 novembre** - Le Médecin Lieutenant **WACOGNE** est évacué sur Compiègne (pleurésie).
- 27 novembre** - L'atelier auto quitte le cantonnement de Chevincourt pour aller cantonner à Thourotte, au garage Tiaga.
- 27 nov. au 30 novembre** - Le Lieut. **DELVELLES**, en excédent à la Cie n°1, est affecté au 15^e R.A.D. Mêmes cantonnements.
- 1^{er} déc. au 31 déc. inclus** - Mêmes cantonnements.
- 31 déc. inclus au 1^{er} janv. 1940** - Mêmes cantonnements.
- 1^{er} janv. au 14 janvier** - Mêmes cantonnements.
- 14 janvier** - Au soir le P.A.D. 1 est mis en état d'alerte (par communication téléphonique de l'A.D/1) et doit se tenir prêt à prendre la route à partir de minuit.
- 15 janvier** - L'état d'alerte reste en action. Mêmes cantonnements.
- 16 janvier** - d°
- 17 décembre 1939** - Le Médecin S/Lieutenant **ARSAC** de la réserve de personnel sanitaire de la régulatrice de communications d'Amiens est affecté à la 1^{re} D.I. (P.A.D. 1) en remplacement du Médecin Lieutenant **WACOGNE**, évacué et rayé des contrôles le même jour. (ordre de mutation n° 12.395 du 14/11/1939).
- 17 janv. 1940 au 21 février inclus** - Mêmes cantonnements.
- 22 février 40** - Mêmes cantonnements.
- Par ordre de mutation n° 889/1.S du 23 février 1940 du Général commandant la 1^{re} D.I.M., le Lieutenant **LUCAS** Jean du P.A.D. 1 est affecté au Dépôt d'artillerie n°1 (sur demande de l'intéressé renvoi sur le dépôt par application des dispositions de la note du G.Q.G. n° 9500 FT/S du 13/2/40.

24 au 27

Carton 34N744 – Dossier 1
numérisation P. Chagnoux – 2008

Paul CHAGNOUX
2008

- févr. inclus - Mêmes cantonnements.
- 27 février - Par suite de la radiation des contrôles du P.A.D. du Lieutenant **LUCAS**, officier d'approvisionnement et des détails, le Chef d'Escadron commandant le Parc divisionnaire prononce la mutation affectant le S/Lieutenant **VANOUTRIVE** de la S.A.M. 201 à l'E.M. du Parc (officier d'approvisionnement et des détails). Ordre de mutation n° 1019/Ct du 24/2/1940.
- 28 février
au
10 avril inclus - Mêmes cantonnements.
- 11 avril - Par ordre de mutation n° 21.939 FT/7 du 4 avril 1940, notifié le 10 avril, le médecin auxiliaire **JACQUET** Albert est affecté à l'ambulance médicale du 21^e corps d'armée. (Rejoindra immédiatement par G.R. de Troyes).
- M. JACQUET** est rayé des contrôles du P.A.D. 1 le 13 avril.
- Par ordre de mutation n° 21.940 FT/7 du 4 avril 1940, notifié le 10 avril, le médecin auxiliaire **ALIZON** François de la 3^e Section d'Infirmiers Militaires (Hôpital d'évacuation secondaire de Beauvais) est affecté au P.A.D. 1 en remplacement de **M. JACQUET**.
- Mêmes cantonnements.
- Dans la soirée le P.A.D. reçoit l'ordre d'exécuter l'alerte n°1 (message de la 1^{re} D.I. n° 1095/3.S du 11 avril 1940).
- Les unités se conforment aux prescriptions des instructions relatives à l'alerte n°1.
- 12 avril - Mêmes cantonnements.
La formation est toujours en alerte n°1.
- 13 avril - d° -
- 14 avril - A 3 heures du matin, le P.A.D. reçoit un message lui prescrivant d'exécuter immédiatement l'alerte n°2 (confirmation n° 1113/3.S reçue à 4 h.25). Tout le personnel est immédiatement alerté de façon que la formation soit en mesure de prendre le départ quand l'ordre en sera donné.
- 15 avril au
18 avril incl. - Mêmes cantonnements.
La formation est toujours en alerte n°2.
- 19 avril - Par note de la 1^{re} D.I. n° 3325/3.S du 18 avril les mesures d'alertes sont levées.

Carton 34N744 – Dossier 1
numérisation P. Chagnoux – 2008

Paul CHAGNOUX
2008

Le P.A.D. reprend le jour même sa vie normale.

Mêmes cantonnements.

Le médecin auxiliaire **ALIZON**, affecté par ordre de mutation du 4 avril, prend son service à la date de ce jour.

20-21 avril - Mêmes cantonnements.

22 avril - Mêmes cantonnements.
Par note de l'A.D/1 n° 4.909/C du 20 avril, le Lieutenant **JONTE**, en excédent, de la compagnie d'ouvriers n°1, est mis à la disposition du Colonel commandant l'A.D/1 à partir du 22 avril.

23 avril - Mêmes cantonnements.

24 avril - Mêmes cantonnements.

Par note du G.Q.G. n° 10.545.1/NF du 14 avril 1940 (non notifiée) le Lieutenant **LEHEMBRE** de la S.A.M. 201 est détaché comme instructeur au centre d'organisation d'artillerie de **Vernon** (Note de l'A.D/1 n° 4.917/C du 24 avril 1940).
Rejoint le 24 avril 1940.

25 avril au 5 mai - Mêmes cantonnements.

6 mai - Par note du médecin divisionnaire n° 55 D/221 du 4/5/40, le Médecin auxiliaire **ALIZON** du Parc divisionnaire est détaché jusqu'à nouvel ordre au cantonnement de Lassigny pour assurer le service médical de la 701^e Bie de D.C.A.
Mêmes cantonnements.

7 au 10 mai - Mêmes cantonnements.

10 mai - A 6 h.45 réception du message téléphoné "Exécutez l'alerte n°3 – J₁ = 10 mai".
Le P.A.D. reste dans ses cantonnements.

11 mai - Même situation - Mêmes cantonnements.

12 mai - d° -

Le P.A.D. quitte son cantonnement pour se porter en une seule étape dans la région sud de Bruxelles par Péronne, Cambrai, Valenciennes, Mons, Soignies, Nivelles.

13 mai - Le P.A.D. stationne à Baulers à 3 kms N.E. de Nivelles.

Carton 34N744 – Dossier 1
numérisation P. Chagnoux – 2008

Paul CHAGNOUX
2008

- 14 mai** - Mêmes cantonnements.
Dans la journée le terrain du Parc est mitraillé par quelques avions volant à basse altitude.
- 15 mai** - Vers 11 h. le P.A.D. est violemment bombardé par avion à trois reprises différentes, par des avions volant assez haut.
Il y a un tué le chauffeur **RICHE** et 14 blessés dont 12 ont été évacués par le médecin du P.A.D. entre 12h. et 13h. 4 ou 5 blessés sont dans un état grave.
Dégâts matériels : 1 touriste hors de service, 1 touriste abimée, 3 camions incendiés, 2 camions hors de service, 2 motocyclettes hors de service.
Rien à signaler à la S.A.M.
- 16 mai** - Suivant ordre verbal donné sur place par le Colonel commandant P.A.D., le P.A.D. doit se tenir prêt à faire mouvement.
L'ordre est envoyé vers 1 heure du matin ; le P.A.D. se transporte au bois de Baudemont en évitant Nivelles.
A 17h. le P.A.D. reçoit l'ordre de se transporter par un premier mouvement sur le bois de la Houssière sortie ouest de Henripont, où il attendra la 2^e partie de l'ordre de mouvement.
Nouveau cantonnement : Maismy-St-Jean.
- 17 mai** - Cantonnement de Maismy-St-Jean Bruyère où le P.A.D. stationne toute la journée. Il reçoit l'ordre de se tenir prêt à partir à partir de 16h. (soupe mangée). L'ordre de départ est apporté par un officier de l'A.D. (Lt **LALEMBIER**) vers 20h. avec point de destination Péruwelz où de nouveaux ordres seront envoyés.
Le P.A.D. se met aussitôt en route. Il stationne à Péruwelz (bois de Bonsecours) dès le jour.
- 18 mai** - A 10 h.15 le P.A.D. reçoit l'ordre de se transporter à Vieux-Condé (P.C. mairie). Au cours de ce déplacement l'atelier auto ne peut enlever un camion (la remorque magasin) qui est laissée sur place. A 21 heures le commandant du P.A.D. est prévenu par le Capitaine **SALINS** du 6^e Génie de la 3^e D.L.M. qu'il est chargé de faire sauter le pont de Condé-sur-Escaut et qu'il est prudent de prendre toutes dispositions.
- 19 mai** - Le P.A.D. est mis en état d'alerte sur route en attendant un ordre d'exécution. Aucune liaison n'étant arrivée à minuit (1), le commandant du Parc estime de son devoir de mettre son élément en état de sûreté, et se transporte avant le jour de l'autre côté de l'**Escaut**. Il stationne successivement dans la forêt de Vicoigne, puis aux environs de Marchiennes, sa situation sur la route de la forêt de Vicoigne étant incompatible avec les événements se déroulant à ce point. Une liaison a été envoyée à Aubry où se trouvait le P.C. de la D.I. Toutes les unités de combat empruntaient ce courant de circulation.
Par la liaison établie dans la soirée le P.A.D. reçoit l'ordre de mouvement lui enjoignant de se transporter par itinéraire n°2 dans la zone de Landas – Saméon

au lieu dit Guivarnez.

Le mouvement a lieu dans la **nuît du 19 au 20 mai**.

(1) Le dernier motocycliste de liaison disponible détaché auprès de l'A.D. 1 a disparu ce jour là et n'a plus reparu.

20 mai - Le P.A.D. stationne à Landas (Guivarnez).

21 mai - Même lieu de stationnement. Le Parc constitue un dépôt de munitions avancé à Millonfosse, contre la route N. 365.

Dans la nuit du 20 au 21 (premières heures du 21) la S.A.M. 201 se met à la disposition du P.A.C.A. 3 cantonné à Mons-en-Pévèle, en vue d'organiser l'ensemble du ravitaillement en munitions.

La section va stationner au lieu dit "Le Hem" sud de Mons.

22 – 23 mai - Mêmes lieux de cantonnement.

23 mai - d° -
A 18 h. le P.A.D. reçoit l'ordre de se transporter à Flines-lez-Râches, partie ouest du village, au-delà de la voie ferrée. La colonne est mise en route vers 18 h.45 et arrive à Flines, où elle cantonne avant la tombée de la nuit.

24 mai - Cantonnement à Flines-lez-Râches, brasserie Lespagnol.
Dans la journée la S.A.M. 201 reçoit l'ordre de rallier le P.A.D. Elle rejoint vers 20h. et s'installe dans la partie ouest du village, mais au sud vers la mer de Flines

25 mai - Dans la nuit du 24 au 25 mai à 1h.30 le P.A.D. reçoit l'ordre de se transporter au complet dans la région de Zillebeke ; stationnement en fin de marche à Hollebeke (bois). Départ de Flines à 7h., arrivée vers 10h. Au début de l'après-midi, le Lieutenant **MARGERIN** de la D.I. apporte un ordre remettant la S.A.M. 201 à la disposition du P.A.C.A. 3 à Mons-en-Pévèle. Elle repart vers 15 heures.
Le détachement de munitions reste en place à Millonfosse, aucun ordre le concernant n'ayant été donné, malgré une demande spéciale.

26 mai - Dans la matinée le P.A.D. reçoit un ordre le mettant à la disposition du P.A.C.A. 3 ainsi que le détachement de munitions. Cet ordre est annulé par celui donné au même moment par le Commandant de l'échelon arrière de la 1re D.I. Cet ordre prescrit au P.A.D. de se transférer dans la nouvelle zone de la D.I. (Lambersart). Cantonnement du P.A.D. à Verlinghem. L'E.M. du parc et la compagnie d'ouvriers quittent le bois d'Hollebeke à 11 h.30. Le commandant du parc se porte ensuite de sa personne auprès du commandant du P.A.C.A. 3 qu'il retrouve, après longues recherches à Ascq.

Carton 34N744 – Dossier 1
numérisation P. Chagnoux – 2008

Paul CHAGNOUX
2008

La Cie d'ouvriers cantonne à Verlinghem ; la S.A.M. 201 cantonne à Ascq avec le P.A.C.A. 3. Il a été impossible de toucher le détachement de munitions qui n'a pu se mettre, de ce fait, à la disposition du parc du 3^e C.A.

27 mai

- Au début de l'après-midi le P.A.D. reçoit l'ordre de se transporter dans la région de Roesbrugge, par Houplines, Boeschepe, Watou. Départ à 15h. ; la Cie d'ouvriers stationne sur route à l'entrée sud de Roesbrugge, tout cantonnement étant impossible dans le pays en raison de l'affluence des troupes. Néanmoins un bivouac sous verger est réalisé contre la route. Dans l'après-midi et à plusieurs reprises tout le cantonnement de Roesbrugge est soumis à de nombreux bombardements par avion. Aucun incident au P.A.D.
La S.A.M. 201 est toujours détachée auprès du P.A.C.A. 3.

28 mai

- Le P.A.D. stationne toute la matinée au bivouac de Roesbrugge et assiste à un défilé incessant et ininterrompu depuis la veille, de toutes formations qui se replient vers la mer.
A la fin de la matinée le P.A.D. reçoit l'ordre de se transporter par Hondchoote dans la région de Bray-Dunes, sans aucune indication précise de lieu de cantonnement. Le départ a lieu à midi et la route est assez pénible, en raison des arrêts fréquents (routes embouteillées) et des bombardements aériens de l'aviation ennemie.
A la sortie nord de Hondchoote, la colonne du P.A.D. est brusquement arrêtée par un planton de l'armée anglaise qui empêche toute poursuite au-delà et ordonne la mise en parc, dans une pâture, de toutes les voitures de la formation en vue de leur abandon.
Cette consigne, à laquelle le Commandant du P.A.D. s'oppose, est peu après confirmée par un Colonel de l'armée anglaise qui fait exécuter, revolver à la main, l'ordre qu'il a reçu du Général commandant l'armée anglaise. Le Commandant du P.A.D. parlement avec cet officier en vue d'obtenir la poursuite de sa colonne vers le point fixé. Il n'est pas possible d'obtenir gain de cause et la menace de cet officier et de ses plantons devient de plus en plus forte. Le commandant du P.A.D. se trouve ainsi contraint d'abandonner tous les véhicules de la compagnie d'ouvriers. Seule la voiture sanitaire a pu poursuivre sa route pour être abandonnée à son tour quelques jours après. Le personnel de la Cie d'ouvriers se trouve ainsi dans l'obligation de prendre rapidement les armes et l'équipement individuels et de poursuivre son itinéraire sous une pluie battante (un orage violent s'étant produit immédiatement après l'abandon forcé de tous les véhicules).
Le détachement ainsi constitué se transporte à pied par Les Moères et Ghyvelde vers Bray-Dunes où il cantonne sur la plage dans les chalets trouvés libres. Le personnel est extrêmement fatigué et n'a pas de ravitaillement.

29 mai

- Dans la matinée le P.A.D. (Cie d'ouvriers) reçoit l'ordre d'évacuer la plage et se porte vers le camp des Dunes. Vers midi, il reçoit une liaison de l'A.D. 1 qui lui fait savoir qu'il est mis à la disposition, depuis la veille, du commandant du S.F.F. et qu'il doit cantonner à Meunelhouck. En raison de sa situation sans

véhicules et du détachement de la S.A.M. 201, toujours au P.A.C.A. 3, ce détachement ne peut se réaliser et dans la fin de l'après-midi le P.A.D. se trouve rassemblé au camp des Dunes, dans la zone F, sous les ordres du Général G... chargé de grouper tous les éléments non employés au combat. Le P.A.D. bivouaque au camp des Dunes.

30 mai

- Dans la journée le Cdt du P.A.D. se porte en liaison auprès du Général commandant le camp et reçoit l'ordre de se préparer au départ qui a lieu à 17 heures. Le P.A.D. se transporte dans la zone F qui lui est attribuée à l'ouest du sanatorium de Zuydcoote, entre cet établissement et Malo Terminus, à l'emplacement d'une des quatre zones placées dans le même lieu.

Le P.A.D bivouaque sur cet emplacement.

31 mai

- Dans les dunes, à l'ouest de Zuydcoote. L'ennemi a bombardé la nuit et dans la matinée le sanatorium de Zuydcoote. Aucun incident à signaler au P.A.D. malgré les coups égarés. Dans la matinée, après une première liaison auprès de l'A.D. (P.C. avenue de la Mer, Malo-les-Bains) le Cdt du Parc reçoit l'ordre de transporter la formation dans la zone de la D.I. entre Rosendaël et la mer. Le mouvement a lieu dans l'après-midi. Le P.A.D. s'installe donc en bivouac dans un terrain des dunes entre l'avenue de la Mer et une allée parallèle. Des tranchées, difficiles à réaliser dans un terrain aussi mouvant, sont immédiatement édifiées, à l'aide de quelques sacs à terre, en vue de se mettre à l'abri des bombardements aériens qui seront d'ailleurs de plus en plus nombreux et sérieux pendant le séjour dans les dunes de Malo. Le 2 juin en particulier une bombe de forte puissance tombe au milieu du bivouac du Parc entre les deux unités et ne fait heureusement aucune victime.

1^{er} - 2 juin

- Même bivouac ; bombardements presque incessants soit avion, soit par canon. Aucune victime.

2 juin

- Dans la soirée le P.A.D. reçoit l'ordre de se tenir prêt à un embarquement. Il forme l'élément n° 16 qui est complété par la 18^e batterie du 215^e R.A. pour arriver à l'effectif de 250 hommes. A 21 heures, l'ordre de départ fixé à 23 heures, est notifié. Le P.A.D. se transporte à pied au quai de l'Embecquetage, jetée ouest de Dunkerque en vue de son embarquement. Il y arrive le 3 au petit jour et ne pouvant plus s'embarquer, il reçoit l'ordre de se disséminer dans les dunes du quai pour y passer la journée. Au cours du déplacement de nuit, qui a lieu sous bombardement par canons, le Parc a deux blessés de la S.A.M. 201, blessures légères heureusement.

3 juin

- Stationnement dans les dunes. La journée est calme. Vers 20h. l'ordre est donné de se préparer en éléments d'embarquement et vers minuit les unités du P.A.D., dans l'ordre Cie n°1, S.A.M. 201, fraction du 215^e, se dirigent vers le quai où

l'embarquement a lieu entre minuit et 1 heure du matin. En raison des circonstances rapides de l'embarquement, le Parc se trouve fractionné et c'est sur cinq transports différents que l'élément n°16 est enlevé de Dunkerque à destination de l'Angleterre ; les débarquements ont lieu, soit à Ramsgate, soit à Margate, soit à

4 au 11 juin

- Après débarquement en Angleterre où nous recevons un accueil enthousiaste, bien que chaque fraction ait reçu un traitement différent, nous y séjournons, suivant les fractions du 4 au 8 juin, cette date étant celle de l'arrivée en France à Brest, du dernier élément du P.A.D. comprenant le chef d'escadron et 3 officiers et 6 hommes. Les autres éléments avaient débarqué à Cherbourg 24h. ou 48h. plus tôt.
Après débarquement, embarquement en chemin de fer pour se porter dans une zone de regroupement fixée à Évreux pour les divisions motorisées. Mais en raison des circonstances de guerre, poussée de l'ennemi vers la Seine, qu'il réussit à forcer, l'artillerie de la 1^{re} division ne se reconstitue que le 11 juin dans la journée dans la région de L'Aigle, le P.A.D; étant en cantonnement de bivouac à Le Châtelet, hameau de Auguaise. Pendant cette période d'une semaine, qui comporte des trajets en chemin de fer en Angleterre, puis embarquement à Southampton ou Plymouth, débarquement à Cherbourg ou à Brest, trajet en chemin de fer en France, le Parc divisionnaire perd un certain nombre d'hommes dont certains se retrouvent finalement au lieu de regroupement du 11 juin.
A cette date, les effectifs du parc divisionnaire étaient les suivants :
10 officiers – 29 s/officiers – 157 hommes de troupe auxquels le commandement avait rattaché :
1°) la fraction restante du C.R.D.I.
2°) les isolés ramassés en route.

12 au 14 juin

- Cantonnement de bivouac à Auguaise (Le Châtelet). Bombardement par avions volant à basse altitude le 13 juin à 8 heures. Pas d'incident. Le 13 juin à la fin de l'après-midi, le Parc est mis en alerte en vue d'une nouvelle étape. Le départ prévu est remis. Le 14 juin à 18h. nouvelle alerte en vue d'un départ immédiat d'un moment à l'autre. L'ordre de départ arrive à 19h. Le P.A.D quitte le bivouac de Le Châtelet par voie de terre pour se transporter à la gare de Ste-Gauburge en vue d'un embarquement avec les éléments de l'artillerie à partir de 21 h.30. La formation effectue un parcours de 12 kms environ en 2 heures. L'embarquement a lieu vers minuit dans des wagons couverts et des plats. Les officiers comme les hommes sont très péniblement installés et entassés et les hommes de la Cie n°1 ne sont pas à l'abri des intempéries.
Le train de l'artillerie de l'A.D. 1 quitte la gare de Ste-Gauburge le 15 juin à 2 h.10.

15 au 19 juin

- Les éléments de l'artillerie voyagent en chemin de fer, en faisant quelquefois des arrêts prolongés de plusieurs heures et en suivant l'itinéraire :
Argentan, Domfront, Mayenne, Laval, Château-Gontier, Segré, Nantes, La

Roche-s/Yon, Luçon, Velluire (où le train est bloqué une après-midi entière), La Rochelle, Rochefort, Saintes, St-Jean d'Angély, Cognac, Angoulême où le train arrive le **18** à 9h. Arrêt de 9 h. à 12 h.45. A 13 h. le train repart de nouveau pour La Rochelle où nous sommes envoyés pour y cantonner définitivement.

19 juin

- Le train, après de nombreux arrêts prolongés n'arrive à La Rochelle que le 19 juin au soir.
Après un arrêt de quelques heures en gare, l'ordre est donné de débarquer et vers 8h. par voie de terre et à pied l'artillerie est dirigée sur le cantonnement de St-Xandre et environs où nous arrivons à la fin de la matinée. Le P.C. et le 215^e R.A. sont cantonnés à St-Xandre même. Le P.A.D. 1 cantonne à L'Aubreçay, hameau de St-Xandre et s'installe dans une maison de colonie de vacances. Cantonnement moyen dans l'ensemble.
Il y a lieu de noter qu'au cours des déplacements en chemin de fer, les hommes n'ont eu qu'un ravitaillement réduit et n'ont jamais pu prendre de repas chaud. De plus en raison du froid de la nuit et des intempéries, leur état physique et moral s'en est sérieusement ressenti.

N.B. Le Lieutenant **LIBERT**, sorti de la gare pendant le stationnement à Angoulême le 18, était absent au moment du départ du train et n'a pas rejoint.
(1).

(1) fin juillet le Lieutenant **LIBERT** a fait connaître qu'il avait pris par mégarde en marche, un autre train que le nôtre, et de ce fait à son débarquement dans la région de Tarbes il a été dirigé sur le P.R.R.E.M. de Castres.

20 – 21 juin

- Cantonnement à L'Aubreçay.
Le 21 au soir les éléments de l'artillerie doivent se tenir prêts à prendre la route le 22 juin à partir de 8 heures, soit par voie ferrée, soit par camions pour se porter vers le sud (en principe région de Toulouse).

22 juin

- Cantonnement **de L'Aubreçay**.
Dans le milieu de la matinée, les chefs de corps et de service sont convoqués au P.C. pour les instructions de départ.
Le départ aura lieu par camions (rame de 10) au début de l'après-midi.
1^{re} rame -Capitaine **LEGRIS**
2^e rame – Commandant **BLANC**
3^e rame – Personnel du 215^e R.A.
Le départ n'a lieu que l'après-midi ; la rame du P.A.D. quitte le cantonnement de **L'Aubreçay** vers 17h., par l'itinéraire : La Rochelle, Surgères, St-Jean d'Angély, Cognac, Brossac où l'artillerie de la division cantonne.
Le P.A.D.1 est cantonné dans les écarts aux fermes Bel Air, Les Combettes.

23 juin

- Continuation de la route en camions par Mussidan, Bergerac, Villeneuve-s/Lot, Agen. Départ à 8h. Le P.A.D.1 cantonne au château de Naudou, commune de

Carton 34N744 – Dossier 1
numérisation P. Chagnoux – 2008

Paul CHAGNOUX
2008

St-Pierre-de-Clairac. La route se fait sous la pluie et certains camions ne sont pas couverts.

- 24 juin** - Continuation de la route en camions par Moissac, Molières, Caussade, Septfonds. Départ à 8 h.30 par mauvais temps.
Après un arrêt avant et après Septfonds la colonne se porte au lieu dit La Tuilerie pour recevoir communication de la zone définitive de stationnement : Le P.A.D.1 cantonne au hameau de Montpalach, commune de St-Antonin avec le détachement du 15^e R.A. et celui de la 701^e Bie de 409.
Les éléments de l'A.D.15 et du 405^e D.C.A. sont cantonnés à Raynal-Bas et Raynal-Haut.
Cantonnement de Montpalach très médiocre. Pas un seul lit pour les officiers, même pour le Chef d'Escadron commandant le P.A.D.
Le ravitaillement fait encore défaut, néanmoins à la fin de la journée l'approvisionnement peut distribuer quelques vivres.
- 25 – 30 juin** - Cantonnement de Montpalach.
La formation touche de la paille et des lits militaires pour les officiers.
- 1^{er} au 10 juillet** - Cantonnement de Montpalach.
Les opérations de démobilisation commencent à partir **du 11 juillet**, mais ne touchent pas le personnel du P.A.D. dont le domicile est en principe en zone occupée.
- 11 au 15 juillet** - Cantonnement de Montpalach.
Le 15 juillet les militaires appartenant à la S.N.C.F., même ceux ayant leur domicile en zone occupée sont dirigés sur le canton de Caussade et de là sur Montauban.
Le P.A.D. perd le Capitaine **LEGRIS** commandant la S.A.M. 201 et 6 militaires de la Cie d'ouvriers dont 2 s/officiers.
Par suite du départ du Capitaine **LEGRIS**, le Capitaine **MASSON**, en surnombre, est désigné pour prendre le commandement de la S.A.M. 201 (note de service feuillet n° 4) à la date du 16 juillet 1940.
- 16 au 21 juillet** - Cantonnement de Montpalach.
- 22 juillet** - Le M. des L. chef **VAURENNEMAN** et le chauffeur **GILLARD**, de la S.A.M. 201, qui étaient isolés depuis leur retour d'Angleterre, rejoignent leur unité.
- 23 juillet** - Cantonnement de Montpalach.
Démobilisation d'un homme (le chauffeur **VIRIOT**) de la Cie n°1, appartenant à l'administration des P.T.T.
- 27 juillet** - Le P.A.D. fournit un brigadier et 2 hommes de la classe 1937 à la place de Montauban suivant état établi par le P.C. de l'A.D.1 et communiqué sur place au commandant du P.A.D.1.

- 30 juillet** - Les s/officiers de l'active et les militaires de la classe 1938 sont dirigés sur le camp des Espagots à Caylus pour entrer dans la composition du régiment régional.
Démobilisation du Capitaine **MONAQUE** et de 3 militaires.
- 31 juillet** - Cantonnement de Montpalach.
- 1^{er} août** - Le commandant du P.A.D. reçoit l'ordre de préparer les Procès-verbaux de dissolution des unités du Parc à la date du 1^{er} août 1940.
Les archives comptables du Parc divisionnaire sont versées à l'Intendance de Montauban, les fonds sont versés au dépôt du 9^e Dragons à Montauban.
La liquidation d'ensemble du Parc divisionnaire n°1 est assurée par l'officier des détails du Parc, le s/Lieutenant **VANOUTRIVE** qui a remis la comptabilité restante à l'intendance militaire de Montauban.
Toutes les archives de commandement du Parc divisionnaire ont été perdues à Dunkerque où elles ont été incinérées soit par les Anglais qui ont détruit le matériel français, soit incinérées par ordre du commandement en raison de la situation critique dans laquelle s'est trouvée la 1^{re} D.I.M. du 31 mai au 3 juin 1940, date de son embarquement pour l'Angleterre, embarquement qui a eu lieu le 4 juin de 0h. à 1 h.30.
Le 4 juin aux premières heures les Allemands prenaient Dunkerque.
Les seules archives que le chef d'escadron ait pu emporter et sauver sont :
1°) le Journal de marche du Parc qui est adressé par la voie hiérarchique au commandement de la 17^e Région à Toulouse ;
2°) les feuillets de campagne des officiers et les livrets matricules qui seront adressés au Ministère de la Guerre, Direction de l'Artillerie, dès que ce sera possible.

Le 15 août 1940
Le Chef d'Escadron **BLANC**,
Cdt le Parc d'artillerie divisionnaire n°1 mobilisé

Signé : **BLANC**

DESTINATION DONNEE AUX OFFICIERS

COMPTANT ENCORE AU P.A.D.1 AU MOMENT DE SA DISSOLUTION

- : - : - : - : -

Chef d'Escadron **BLANC**

(

Cap. **HÉRITIER**

(

Lieutenant **BEDHOME**

(

Le Groupement n° 2 des démobilisables
de la région parisienne à Caussade le
5 août 1940.

D^r **ARSAC**

(

Le D^r **ARSAC** est démobilisé le 6/9/1940.

Capitaine **MASSON**

(

Lieut. **MULLIEZ**

(

Groupement n° 5 des démobilisables
de la région nord, à Montpezat le 5 août.

S/Lieut. **VANOUTRIVE**

(

(

Lieutenant **JOUTE**

(

Démobilisé le 3 août 1940.

ANNEXE II - ÉVACUATIONS JOURNALIÈRES

nominativement pour les Officiers, numériques pour la troupe

: - : - : - : -

Dates	Nom et prénoms	Grade	Effectifs de la troupe				Observations
			S/Off.	Brigadiers	Canniers	Total	
29/8/39					1	1	
1 ^{er} /9/39					1	1	Ducondas
6 sept. 39			1		1	2	Dehaese – Collet
7 «					1	1	Fauquet
12 «					1	1	Laheyne
13 «					2	2	Lenglet – Doubet
17 «					2	2	Lefebvre – Salome
18 «					1	1	Brunin
19 «					2	2	Strady – Turck
21 «					1	1	Vanhollebecke
26 «					1	1	Noyelle - R
1 ^{er} oct. 39					1	1	Bajemon - R
5 «					2	2	Boyer – Declercq
28 «			1		1	2	Leroux – Deconnick
2 nov. 39					1	1	Save
3 «	LUCAS Jean	Lieut.	«	«	«	«	- pour maladie -
20 «	WACOGNE Ludovic	Méd.Lieut	«	«	«	«	- d° - R
23 «					2	2	Henoy – Alliaume
24 «			2		2	4	Noyelle – Bajemon
12/12/39					1	1	Leclercq. O.
24 «					1	1	Bourriche
25 «				1		1	Wilcot - R
27 «			1			1	Gottrand
16/1/40			1			1	Ricouard
23 «					1	1	Sven
20/2/40					1	1	Braem
31/3/40					1	1	Delcroix
25/4/40			1			1	Caillaux
2/5/40						1	Lalisse
15/5/40	RICHE, Roger	2 ^e classe	tué par	bomb ^t	à 11h.	à	Baulers
15 «			1	1	10	12	blessés
31 «	LEDUC, Louis	«	tué par	bomb ^t	à		Rosendaël
31 «			1		1	2	blessés
27 «	PRUVOST, Vincent	1 ^{re} classe	tué par	bomb ^t	à		Zuydcoote
27 «			1				blessé
3/6/40			1		1	2	blessés

Carton 34N744 – Dossier 1
numérisation P. Chagnoux – 2008

Paul CHAGNOUX
2008

4/6/40			1		1	2	blessés
12 «					1	1	malade
19 «			1			1	malade

Document émanant de la
Direction,
Sous-direction,
2e Bureau
Discipline générale et Affaires contentieuses

(cachet partiellement illisible)

1^{ère} DIVISION D'INFANTERIE

PARC D'ARTILLERIE DIVISIONNAIRE.

NOTE POUR LE DIRECTEUR

Événements de la guerre

Journal de marche du P.A.D. n° 1

Alerté le 10 mai 1940, le P.A.D. N° 1, aux ordres du chef d'escadron **BLANC**, se porte dans la région sud de Bruxelles.

Le 28 mai, au cours du mouvement de retraite sur Bray-Dunes, aux environs de **HONDSHOOTE**, le Commandant **BLANC** est contraint d'abandonner ses véhicules par ordre du commandement anglais et poursuit la retraite à pied avec son unité.

Embarqué avec elle à Dunkerque, le 3 juin à destination de l'Angleterre puis débarqué à Brest, il est dirigé sur La Rochelle et Montpalach (Tarn et Garonne) où le P.A.D. N° 1 est dissous en juillet 1940.

----O----

La Commission d'enquête estime que le Commandant **BLANC** a fait son devoir.

----O----

Aucun fait ne peut être retenu à la charge de l'officier en cause.

Avis de classer.

DÉCISION DU DIRECTEUR

A classer, 20.9.43

Signé : illisible.

Extrait du livret sur

Les Artilleurs du 15^e de Douai (1860 – 1951) et
la campagne de 1939 – 1940.

(Carton 34N557 (15^e R.A.))

LA CAMPAGNE DE 1939 – 1941 au P.A.D. I.

Simultanément, au 15^e R.A. et au 215^e R.A., la parc d'artillerie divisionnaire n° 1 – P.A.D.I. - se mobilise à Douai. Tous trois réunis constituent l'artillerie de la 1^{re} division d'infanterie motorisée, ou A.D. 1.

Le P.A.D. représente une unité entièrement créée à la mobilisation, avec une tradition 15^e R.A. très accusée. Il est en effet constitué par un petit « noyau actif » formé par quelques officiers et gradés appartenant au parc régional d'artillerie de Douai, auquel viennent s'agglomérer des réservistes, qui, pour la plupart d'entre eux, avaient fait leur service actif à Douai, dans les rangs du 15^e R.A.

Sa mobilisation est entamée à partir du 26 août, par le jeu de la mise sur pied d'un « échelon de couverture » ; elle est achevée lors de la « mobilisation générale » ; les opérations correspondant à ces deux phases s'effectuent à Brébières, village voisin de Douai.

Le P.A.D. est placé sous les ordres du chef d'escadron **BLANC**, originaire du parc régional d'artillerie de Douai ; il comprend un état-major, la compagnie d'ouvriers n° 1, et les sections de munitions n°s 201 et 401, constituées sur le type divisionnaire. Au total, 13 officiers, 52 sous-officiers, 31 brigadiers-chefs et brigadiers, 281 servants et chauffeurs, 116 véhicules autos provenant de la réquisition.

Le 30 août après-midi, sa mise sur pied achevée, le P.A.D. rejoint la zone de stationnement de la 1^{re} D.I.M., il vient alors stationner à Somain et Abscon.

A partir du 10 septembre, il suit la division dans ses déplacements stratégiques. Du 10 au 14 septembre, il stationne à Séranvillers et Niergnies, le 15 septembre à Fressencourt et Versigny, et à partir du 16 septembre dans la région de Vitry-le-François, à Jussecourt-Ménicourt et Sogny-l'Angle, puis à Bignicourt et Etrepy.

Le 4 octobre, il vient cantonner non loin de Sézanne, à Esternay-la-Forêt, les Essarts-le-Vicomte, puis Bouchy-le-Repos.

Le séjour dans ces divers cantonnements est mis à profit pour parfaire la mise en condition des unités et assurer la formation du nombre important de spécialistes que comporte un parc d'artillerie.

Le 18 octobre survient une modification de structure importante ; les deux sections de munitions constituées sur le type divisionnaire, sont transformées en une section unique, le S.M.A. 201, qui, constituée sur le type corps d'armée, est à l'effectif de 112 hommes-31 voitures, avec une capacité

de transport de 124 tonnes.

Le 5 novembre, en même temps que la 1^{re} D.I.M., le P.A.D. 1 vient stationner dans la région nord de Compiègne, à Chevincourt. Mouvement par route, achevé de nuit par une pluie battante.

L'hiver 1939 – 1940 se passe dans ce cantonnement, sans chômer cependant ; l'instruction du personnel est reprise, tandis que les cadres participent à l'instruction technique des spécialistes des régiments de toutes armes de la division : cours technique automobile, cours de mines antichars, cours d'artificiers.

Malgré l'immobilisation sur place des unités de la division, Le P.A.D. doit faire face aux multiples problèmes que pose le complément des dotations en matériel des régiments, ainsi que les échanges et les remplacements visant à uniformiser les matériels à l'intérieur des unités de la division, et aussi la modernisation de leurs véhicules et de leur armement.

Dans le courant de mars, la dotation du P.A.D. lui-même est améliorée, le matériel auto disparate perçu lors de la mobilisation fait place à des véhicules modernes, camions Renault et Panhard, aussi la satisfaction est grande chez tous, gradés et chauffeurs.

Au cours de l'hiver, de nombreux départs surviennent parmi le personnel de tous grades : spécialistes de l'industrie placés en affectation spéciale en vue de participer aux fabrications d'armement, démobilisation des militaires chef de famille nombreuse. Ces départs provoquent une certaine désorganisation des unités, aggravée par l'absence de renforts venant remplacer les vides ainsi causés ; de ce fait, les unités participeront aux opérations actives de mai-juin avec des effectifs gravement déficitaires.

Les opérations actives de mai-juin 1940.

Vers 6 h 45, le 10 mai, le P.A.D., déjà alerté au cours de la nuit par des bombardements aériens proches de son cantonnement, est touché par le message téléphoné prescrivant : « Exécutez l'alerte n° 3 J1 égal 10 mai ».

Les consignes correspondantes sont parfaitement connues, ayant été réglées depuis de longues semaines dans tous leurs détails, elles s'exécutent aisément.

En cours de matinée, on apprend les circonstances du bombardement nocturne, les bombes sont tombées non loin de Thourotte, sur la route de Noyon à Compiègne ; heureusement, tout se limite à de simples trous de part et d'autre de la route.

Au P.A.D. le personnel comprend par avance ce que sera la tâche des jours à venir : ce ne sera vraisemblablement pas un rôle direct de combattant, mais un labeur obscur, difficile, souvent périlleux, comportant d'incessants mouvements de nuit sur des itinéraires sommairement reconnus, en vue d'assurer le ravitaillement des positions de batteries ; on sait en effet qu'il est de règle de ne pas aborder les batteries en cours de journée, sous peine de compromettre gravement leur sécurité, au cas où des patrouilles aériennes surviendraient pendant le séjour de convois de ravitaillement au voisinage des positions.

Pendant plus de vingt jours, sans trêve ni repos, opiniâtrement tout le personnel du P.A.D. va rivaliser d'ardeur avec un parfait mépris des difficultés sans cesse renouvelées, sans cesse aussi compliquées du fait de l'exode des populations civiles belges et françaises qui tentent de se diriger vers des lieux qu'elles escomptent plus cléments.

Continuellement, pendant ces vingt jours, les unités du P.A.D. vont se trouver aux prises avec l'aviation ennemie qui épie tous les bivouacs et les mouvements de colonnes et, aussitôt repérés, les assaille à la bombe explosive ou incendiaire, et à la mitrailleuse. Plus encore qu'au cours de la Grande Guerre, la zone arrière du champ de bataille est dorénavant peuplée de combattants, ceux

des Parcs et Services, qui, obstinément, avec une modestie et une abnégation absolues, s'astreignent à « Servir » avec un dévouement total, trop souvent ignoré !

A l'issue des dures journées de mai-juin 1940, ce sera un motif de légitime fierté pour le personnel du P.A.D., officiers, gradés, canonniers et ouvriers de s'être incontestablement rangés parmi la phalange des Artilleurs fiers du « travail bien fait », qui aura été le leur ; les gars du P.A.D. vont, eux aussi, s'affirmer bien dans la tradition des artilleurs du 15^e de Douai !

Les Combats de la Dyle.

Pour le mouvement vers la Belgique, où la 1^{re} D.I.M. doit prendre position, le P.A.D. est rattaché au 3^e échelon de la division, dont le départ est fixé au jour J3 - le 12 mai. Initialement, le mouvement était prévu en deux étapes ; en raison de l'attitude de l'ennemi, il est prescrit en une seule étape, celle-ci est amorcée le 12 au soir, elle se poursuit au cours de la nuit du 12 au 13, pour s'achever le 13 au matin. Itinéraire par Péronne, Cambrai, Valenciennes, Mons, Soignies et Nivelles.

Pour l'étape de nuit, l'itinéraire est balisé par une série de lanternes électriques posées à même le sol sur la bordure de la route ; la colonne se déplace tous feux éteints. Survol par de nombreux avions que recherchent les projecteurs de notre D.C.A. ; on entend un certain nombre de bombardements, pas d'accidents dans la colonne, au passage on discerne les trous de bombes.

Néanmoins, parcours relativement aisé et coulant, mais au delà de Braine-le-Comte, la conduite des camions exige bon nombre d'acrobaties de la part des conducteurs du fait des routes étroites et tortueuses avec de multiples raidillons.

Au début de l'après-midi du 13, arrivée à Baulers, splendide accueil de la population, si bien que l'installation au cantonnement-bivouac est particulièrement facilitée.

De suite s'organise le ravitaillement en munitions des batteries déployées à une quinzaine de kilomètres de Baulers, sur la position de la Dyle. Le soir même, le « détachement de munitions » et la S.M.A. entrent en action, les opérations de ravitaillement se poursuivront sans interruption jusqu'au 15 après-midi.

Le 14 au matin, la compagnie d'ouvriers, pourtant bien camouflée sous les arbres du parc du château, est en butte à des mitraillages d'avions ; elle doit, sans plus tarder, s'occuper sérieusement de l'aménagement d'un nombre suffisant d'abris.

Le 15 mai, à partir de 11 heures, à trois reprises différentes, le cantonnement est sévèrement bombardé par l'aviation ; les escadrilles volent assez haut, elles larguent généreusement des bombes incendiaires, puis des bombes explosives. L'occupation des caves et abris est immédiatement ordonnée, mais une partie du personnel ne peut s'abriter avec assez de célérité ; de lourdes pertes s'ensuivent : le chauffeur **RICHE** est tué, le brigadier-chef **BAUDUIN** et l'ouvrier **RAVAUX**, grièvement blessés, succombent peu après, 12 hommes sont blessés ⁽¹⁾.

(1) Le souvenir du séjour du P.A.D. 1 à Baulers a donné lieu à une série de touchantes manifestations de sympathie de la part des autorités communales et de la population, envers les combattants français de mai 1940.

Le canonnier **RICHE** Roger avait été hâtivement inhumé par ses camarades le 15 mai au soir dans le parc du château ; son corps fut transféré au cimetière communal le 11 octobre suivant, à l'occasion d'un service funèbre organisé à la mémoire de **RICHE** et de deux autres soldats français également tués à Baulers.

Le nom de **RICHE** et de ses deux compagnons figure sur la plaque commémorative, dressée face au Monument de 1914-1918, par la commune à « ses héros morts pour la Patrie en 1940-1945 » ; quatre soldats belges et six civils. Le monument fut inauguré le 15 mai 1945, date anniversaire des combats sur la Dyle.

En mai 1950, lors du Pèlerinage sur la Dyle effectué par les « Anciens artilleurs du 15^e de Douai », une cérémonie fut spontanément organisée en leur honneur par les autorités communales et la population de Baulers, en présence du représentant du Gouverneur de la Province, venu lui aussi par une attention particulièrement appréciée accueillir

Les dégâts matériels sont sérieux, 7 véhicules sont mis hors service ou incendiés. De graves accidents sont évités grâce à la présence d'esprit et au courage de chauffeurs qui, animés par les officiers et les cadres, parviennent à éloigner des incendies les camions chargés de munitions.

Au début de l'alerte, le P.C. fonctionnait au château ; cédant aux conseils – à peine respectueux, dit-on – ses occupants avaient, en rechignant, émigré vers les caves voisines : déplacement fort opportun ! Peu après le P.C. se trouvait en effet complètement écrasé, mais sans accident de personnes.

Le **15 au soir**, à la nuit tombée, ordre est donné au P.A.D. de quitter **Baulers** et de se porter au bois de Baudemont, 5 km plus à l'ouest, en évitant la traversée de Nivelles où des incendies sévissent depuis plusieurs heures. Le repli est consécutif à celui qu'effectue la division.

Le mouvement s'achève le 16 au matin ; vers 17 heures, il est prescrit de le reprendre et de se porter dans un premier temps au bois de la Houssière, situé sur la rive ouest du canal de Charleroi. En fin de journée, ordre est donné de venir stationner au nord de Mons, à Masnuy et les Bruyères. Simultanément, le P.C. de la division vient s'installer à Casteau, sur la route de Mons à Soignies.

Arrivé au cantonnement vers 3 heures le 17, le P.A.D. doit se tenir prêt à poursuivre son reflux vers l'ouest à partir de 16 heures.

Vers 20 heures, arrive l'ordre de départ, avec première destination Péruwelz (7 km nord de Condé-sur-Escaut). Arrivé en ce point le 18 au petit jour, le P.A.D. s'installe au bivouac à proximité immédiate de la frontière, au bois de Bonsecours. Le mouvement est repris en fin de matinée, avec seconde destination Vieux-Condé, rive nord du canal de Mons, où la formation doit cantonner. En fin de journée, le commandant du P.A.D. est informé que la destruction du pont sur le canal peut être ordonnée à bref délai ; la prudence conseille donc de se reporter en rive sud, même en l'absence d'ordre à ce sujet. Cette solution est adoptée, le parc fait mouvement dans la seconde partie de la nuit et vient stationner dans la forêt de Vicoigné le 19, puis aux environs de Marchiennes où se regroupent des éléments du 215^e R.A.

Au total : les 12 et 13 mai, étape vers la Dyle ; les 14 et 15 mai, opérations de ravitaillement sur la position Dyle, du 16 au 19 mai reflux vers l'Escaut de Condé où commence une nouvelle phase de combats, en vue de la défense immédiate du territoire français.

Les combats sur l'Escaut.

Le 19 mai, la 1^{re} D.I.M. se rassemble en forêt de Raismes, et reçoit l'ordre de faire front à l'ennemi. Sa mission est de tenir défensivement le cours de l'Escaut du Fort de Maulde à Escautpont ; le front qui lui est assigné présente un saillant très accusé face à Condé-sur-Escaut. De ce fait, sa zone arrière est très étroite ; par surcroît, elle est encombrée par les trains de combat, ses ressources de tous ordres sont limitées, si bien qu'au bout de peu de jours le commandement devra se résoudre à rejeter assez loin de la ligne de combat les divers Parcs et Services.

Par suite de la très grave menace que l'ennemi fait peser dans la région de Béthune, en provenance

la délégation que conduisait le colonel A.-D., le commandant du 15^e R.A. de mai 1940. Le ton des allocutions de bienvenue, les chants de *la Marseillaise* et de *la Brabançonne* repris en chœur par les grands et par les enfants ont profondément ému les artilleurs visiteurs de Baulers.

La Sœur supérieure de l'école paroissiale a fait don aux artilleurs de Douai du « Cours d'histoire locale de la commune de Baulers », une magnifique plaquette qui évoque tous les aspects et les fastes de Baulers ; une place de choix y est consacrée au souvenir des combattants français de mai 1940 et à la commémoration des faits patriotiques locaux, auxquels la mémoire de nos camarades est constamment associée.

De tout cœur merci à nos vaillants amis belges.

du sud-ouest, ce rejet des parcs vers l'arrière ne peut s'opérer dans l'axe des grandes unités de rattachement ; force est donc d'assigner aux éléments que l'on éloigne de la ligne de combat des zones de regroupement en territoire belge, ou à proximité immédiate de celui-ci. C'est ainsi que le P.A.D. se trouvera, par une série de marches et de contremarches, porté au nord de Douai, puis en région d'Ypres, en région de Lille, et finalement à Bray-Dunes. Tous ces déplacements s'effectueront sous la menace constante de l'aviation ennemie particulièrement agressive.

Le 19 mai au soir, de son P.C. en cours d'installation à Aubry (ouest de Valenciennes), le commandant de l'A.D. prescrit au commandant du parc divisionnaire de venir stationner à Guivarnes, hameau au nord de Landas, région où se rassemblent les colonnes de ravitaillement des 15^e et 215^e R.A. Le mouvement prescrit s'effectue sans accrocs dans la matinée du 20 mai. En cours de journée, les batteries s'installent dans les lisières nord et est de la forêt de Raismes.

Du 20 au 23 mai, stationnement sur place ; l'équipe de réparation divisionnaire – E.R.D. - bien qu'installée dans des conditions précaires, parvient, au prix d'un gros effort, à remettre en état bon nombre des canons de 75 du 15^e R.A., accidentés pendant les combats du régiment sur la Dyle et devant Maubeuge.

La S.M.A. 201, mise à la disposition directe du parc d'artillerie du 3^e corps d'armée, grande unité de rattachement de la 1^{re} D.I.M., va stationner auprès de ce parc à Le Hem, hameau de Mons-en-Pévèle (12 km nord de Douai). Sans interruption jusqu'à fin mai, la S.M.A. 201 va jouer un rôle important dans les opérations de ravitaillement en munitions pour l'ensemble du 3^e C.A.

Le P.A.D. fait des « extras »..., il participe en effet avec ses boulangers à la fabrication du pain assurée par l'Intendance par exploitation des ressources locales.

Le 23 mai, en fin d'après-midi, nouveau cantonnement, le parc est transféré à Flines-lez-Râches, où la S.M.A. 201 vient temporairement le rejoindre.

Le 25 au matin, le parc au complet est dirigé sur la région d'Ypres et va stationner dans le bois de Zillebecke, toujours aux prises avec les bombardiers ennemis.

Le 26 au matin, retour en région Lilloise, à l'intérieur de la nouvelle zone de stationnement de l'échelon arrière de la 1^{re} D.I. Le P.A.D. cantonne à Verlinghem (N.-O. de Lille), tandis que la S.M.A. 201 retourne à son ancien cantonnement de Mons-en-Pévèle ; elle restera séparée du P.A.D., jusqu'à la dislocation des unités à Bray-Dunes.

Le 27 mai, à 15 heures, le P.A.D. vient cantonner à Roesbrugge (N.-O. de Poperinghe), étape par Houplines, Bœschèpe et Watou. Faute de place, il s'installe au bivouac dans un verger voisin du village. Des abris sont de suite creusés, la mise à l'abri du personnel s'imposant plus que jamais, les raids d'avions se succédant sans arrêts. La région est encombrée d'unités qui se dirigent vers Dunkerque, aux fins d'embarquement par mer.

En cours de journée, le chauffeur **PRUVOST** est tué, le maréchal des logis **RICOUART** est grièvement blessé et succombe peu de jours après au Sana de Zuydcoote.

Le 28, en fin de matinée, ordre est donné de porter le P.A.D. par Hondskoote, dans la région de Bray-Dunes. Étape pénible, les routes sont encombrées, arrêts fréquents ; des consignes impitoyables obligent à abandonner les véhicules sur la rive sud du Canal de la Colme. Mesure brutale et irritante, hélas commune à l'ensemble des unités françaises rejetées à l'intérieur de la « tête de pont de Dunkerque ». Le personnel poursuit la route à pied par les Moères et Ghyvelde emportant avec lui l'armement et l'équipement individuel ; l'action de l'aviation s'arrête... par suite d'un violent orage. Étape d'une infinie tristesse, ou plutôt cheminement dans la boue à travers un spectacle de désolation, celui du matériel abandonné et de l'inondation défensive qui monte par les divers canaux, ne laissant apparaître que les chaussées des routes. La nuit du 28 au 29 mai se passe dans les dunes.

A partir du 29 mai, par une série de mouvements, les éléments du P.A.D., que la S.M.A. 201 a rejoint, se rapprochent des chantiers d'embarquement ; ils séjournent ainsi de bivouac en bivouac au Camp des Dunes, établi à l'ouest du Sana de Zuydcoote, puis dans les dunes nord de Rosendaël, non loin des positions de batteries occupées par le 15^e R.A. et le V/215.

Séjour monotone, harcèlement par les bombardiers ennemis et par les tirs d'artillerie. Le 31 mai l'ouvrier **LEDUC** est tué.

Dans la soirée du 2 juin, l'ordre parvient de se tenir prêt à un embarquement par mer ; le P.A.D., avec la 18^e batterie du 215^e R.A., doit former l'élément 16 pour arriver à l'effectif de 250 hommes. Départ à 23 heures, par Malo, pour le Quai de l'Embeckage, où le détachement arrive au jour le 3 juin ; en cours de route deux blessés légers par les tirs d'artillerie. L'embarquement est ajourné à la nuit suivante, reflux dans les dunes du quai où se passe la journée dans un calme relatif, divers survols de l'aviation alliée apportent un précieux réconfort.

Vers 20 heures, nouvel ordre d'embarquement pour la nuit du 3 au 4 juin. Le détachement se met en route vers minuit, dans l'ordre compagnie d'ouvriers, S.A.M. 201, 18^e batterie. Il embarque entre minuit et une heure, mais par suite des nécessités de l'embarquement, le détachement est fractionné, il se trouve réparti sur cinq navires différents, avec débarquement à Ramsgate et Margate.

Le Rapatriement.

Court séjour en Angleterre, deux à trois jours selon les fractions. Rapatriement par Brest et Cherbourg, suivi d'un regroupement dans les régions d'Évreux, puis de L'Aigle, qui sont celles assignées à la 1^{re} D.I.M. A la date du 11 juin, après des sorts divers, les effectifs du P.A.D., regroupés autour du chef d'escadron, comprennent 10 officiers, 29 sous-officiers, 157 hommes.

Le détachement parvient à Montpalach (Tarn-et-Garonne), à la suite d'une série de mouvements, tantôt par voie de fer tantôt par camions.

Nuit du 14-15 juin, embarquement en chemin de fer à Sainte-Gauburge (Orne), à destination de La Rochelle, arrivée dans la nuit du 18-19. Séjour à Saint-Xandre, faubourg de La Rochelle, jusqu'au 22. Mouvement par voie de terre, en camions, départ le 22 juin, en trois étapes, itinéraire Cognac, Agen, Moissac. Arrivée le 24 à Montpalach. Triste séjour s'il en fut ! marqué par un salut aux couleurs le 14 juillet. Les couleurs improvisées sont hissées en haut d'un mât de fortune, courte revue du chef d'escadron commandant le Parc, à défaut de clique un groupe de musiciens entonne la *Marseillaise*. Cérémonie intime, pleine de ferveur patriotique, où s'affirme bien ancrée la foi inébranlable d'un prochain renouveau de la Patrie.

Le 1^{er} août 1940, le Parc d'artillerie de la 1^{re} division d'infanterie est officiellement dissous. Tous ceux qui ont eu l'honneur de servir dans ses rangs conservent avec fierté le souvenir des dures et héroïques journées de mai-juin 1940, persuadés eux aussi qu'ils se sont montrés dignes de leurs Anciens du 15^e régiment d'artillerie de Douai.